



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Politique de l'emploi à La Réunion

Question au Gouvernement n° 1462

Texte de la question

POLITIQUE DE L'EMPLOI À LA RÉUNION

Mme la présidente . La parole est à Mme Karine Lebon.

Mme Karine Lebon. En matière de politique de l'emploi à La Réunion, les années se suivent et, malheureusement, se ressemblent : moins de contrats aidés, moins de participation financière de l'État, et une crainte toujours plus forte pour les collectivités, les associations et les personnes qui attendent une chance de s'en sortir. Pourtant, à La Réunion, le chômage atteint 16 % de la population active – 25 % chez les moins de 30 ans. Dans n'importe quel autre territoire, de tels chiffres imposeraient une mobilisation exceptionnelle de l'État. Chez nous, ils servent d'arrière-plan silencieux à une politique de désengagement.

Le nombre de contrats parcours emploi compétence pris en charge s'élevait à 12 000 en 2024 et à 10 000 en 2025 – après une grande bataille. Pour 2026, nous n'avons toujours aucune visibilité ! Les collectivités, les associations et les élus donnent l'alerte, mais rien n'y fait : aucune réponse claire, aucun calendrier, aucune garantie.

Pourtant, les contrats PEC sont essentiels, car ils permettent un accompagnement vers l'emploi ; ils offrent un cadre de travail structuré et des conditions sécurisées ; ils sont une première marche vers l'insertion.

Ils mobilisent aussi des femmes et des hommes qui font vivre l'action publique au quotidien dans les communes, dans les écoles, dans les associations, dans les politiques de santé publique, dans les emplois verts qui ont été tellement utiles lors de la crise du chikungunya l'an dernier. Ces agents sont indispensables, supprimer ces postes ou en réduire encore le nombre affaiblit la continuité du service public alors que les collectivités sont déjà financièrement exsangues.

Le dernier rapport de la Dares confirme que La Réunion est l'un des territoires où les PEC sont les plus nécessaires et où le besoin social reste le plus massif. Il est de votre devoir de mettre un terme à cette diminution continue.

Quand allez-vous enfin annoncer les volumes de contrats PEC pour 2026 à La Réunion, garantir une participation financière de l'État à la hauteur et cesser de traiter l'insertion des Réunionnais comme une variable d'ajustement budgétaire ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et EcoS ainsi que sur quelques bancs des groupes LFI-NFP, SOC et LIOT.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre du travail et des solidarités.

M. Jean-Pierre Farandou, ministre du travail et des solidarités . Dans l'enveloppe globale du budget 2026 consacrée aux contrats aidés, dont les contrats parcours emploi compétences font partie, le gouvernement a fait un choix clair en faveur des dispositifs qui servent plus efficacement les objectifs d'insertion professionnelle,

comme l'insertion par l'activité économique ou les dispositifs dédiés à l'accompagnement des jeunes. Nous poursuivons la trajectoire d'ajustement à la baisse des contrats aidés car nous estimons, et les études le confirment, que le taux de retour à l'emploi de ces contrats est faible. Je rappelle ainsi qu'à La Réunion, seulement 21 % de leurs bénéficiaires accèdent à un emploi durable.

Nous souhaitons donc réorienter les crédits vers des actions qui fonctionnent. Les préfets ont désormais la possibilité de redéployer des crédits de l'insertion et d'allouer des nouveaux contrats parcours emploi compétences lorsque les priorités territoriales ou des besoins locaux le justifient, ce qui peut être le cas à La Réunion où le préfet peut tout à fait arbitrer dans les marges de fongibilité que nous lui avons données.

À La Réunion, la réalité est effectivement préoccupante. Je partage votre diagnostic. Je rappelle que 24 % des jeunes de 15 à 29 ans ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation – les fameux Neet. Ce taux, qui est deux fois supérieur au taux national, demande une réaction. Elle passe, y compris à La Réunion, par le renforcement du budget des missions locales ultramarines et par la concentration des efforts sur les dispositifs qui donnent réellement une chance aux jeunes ultramarins, comme les contrats d'engagement jeune ou le service militaire adapté, dans le cadre desquels 84 % des volontaires stagiaires trouvent un emploi ou s'engagent dans une formation qualifiante.

Mme la présidente . La parole est à Mme Karine Lebon.

Mme Karine Lebon . Je vous remercie pour votre réponse, mais je n'y ai pas entendu de chiffres. Or les collectivités ont jusqu'au 30 avril pour faire leur budget. L'urgence est là !

Données clés

Auteur : [Mme Karine Lebon](#)

Circonscription : Réunion (2^e circonscription) - Gauche Démocrate et Républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1462

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Travail et solidarités

Ministère attributaire : Travail et solidarités

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 avril 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 16 avril 2026